

le p'tit rouge

3f.

de Touraine



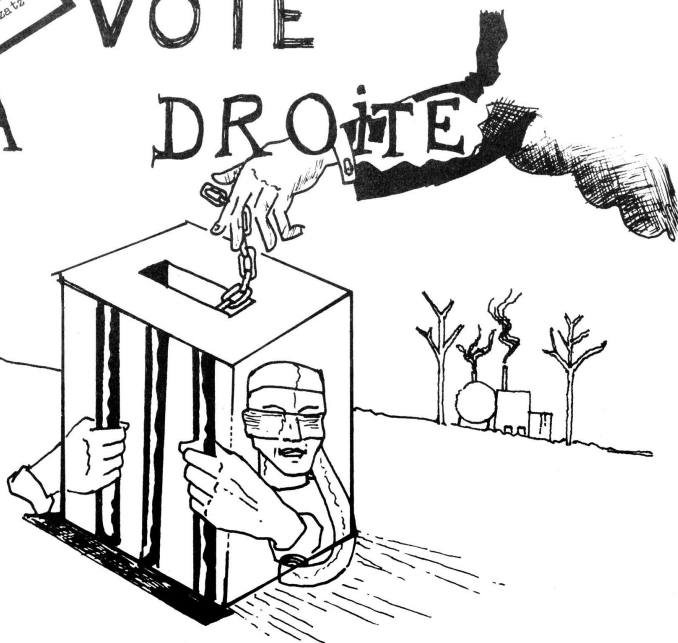
LA MÉTÉO CATÉGORIQUE..!

LE PRINTEMPS

A VOTE
DROITE

LA UNE DE TOUS : nous exigeons une résistance totale contre cette conspiration qui li- guide les peuples du monde avec l'errance con- nerie.

ARRETEZ DE DIRE
ET DE LAISSER DIRE
QUE NOUS SOMMES TOUS
DES PRODUITS

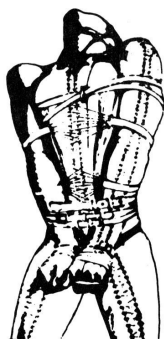


JFG78

mensuel d'information sociale et culturelle

RESUME : Le théâtre Libre de Touraine va t-il disparaître?
Le T.L.T. s'est vu refuser par Royer, maire de Tours et conseil er général, toute subvention départementale. Depuis il a demandé une subvention au Ministère des Affaires Culturelles. (cf PRDT n° 22)

Royer a affirmé dernièrement au cours de sa campagne (le 7 mars à St Pierre et le 8 mars aux Fontaines) qu'il n' avait jamais, au grand jamais parlé du TLT avec d'Ornano. Et pourtant, malgré l'avis très favorable de la commission d'aide aux jeunes compagnies, le 7 mars, c'était un NIET catégorique qui tomba de Paris.
Il ne reste maintenant plus au TLT qu'à se saborder ou à continuer à vivre dans la misère, aidé, un peu par les collectivités locales. Eh oui! la municipalité de St Pierre des Corps, l'Université François Rabelais, ce ne sont pas des collectivités locales, monsieur le Ministre?
Et si le TLT se saborde, Royer pourra une fois de plus se faire valoir d'avoir fait plier une nouvelle fois sous sa botte une forme d'expression culturelle. Pouvons nous le laisser faire?



Le Théâtre Libre de Touraine présente à la Salle des Tanneurs:
Les 25 et 26 avril
Fantastic Miss Madona de Gérard Gélis par le théâtre du Chêne noir.
Les 2 et 3 mai
Minette la bonne Lorraine de Jack Kraemer par le Théâtre Populaire de de Lorraine

Salle des Tanneurs le CEF programme
le 21 avril à 20H30 Nouvel an Iranien
le 29 avril à 16H30 (amphi B) Je suis un autarcique film de N. Moretti présenté par G. de Puyper
ciné U:
le 17 à 18H15 20H scènes de chasses en Bavière de Peter Fleissmann
le 24 judex de frangu
le 27 de 18H à 20H film indépendants:
-autoroute de Poitiers
-la bulle RTL de J.C. vignols
-N11 A Pro (les paysans travailleurs)
-12 fois impure (Mouma Filière et Anita Perez

.. CROCHET AU P'TIT FAUCHEUX

- Le Dimanche 9 Avril -

1^{er} PRIX : UN SAUCISSON SEC
2^e PRIX : UN ABONNEMENT AU P'TIT ROUGE (à l'ail)
3^e PRIX : GAGNE A ETRE CONNU ...

les gagnants pourront interchanger leurs lots, Raymond chantera "Mon Président"
prévu aussi : une surprise en 5 lettres qui commence par un D et finit par un Z et la femme à Mario...!

S'INSCRIRE TRES VITE AU P'TIT FAUCHEUX

15 heures

MJC Joué le 27 avril jazz
Jazz Impression avec au piano couturier et Nouvel Oedipe
et toujours du jazz les jeudis et vendredi soir à la grange de Meslay

FECS Sanitas
Du 21 au 29 avril expo-photo de Michael Delefosse
20 ciné club: Parodie de film
- "Trilogie parodique"
- "terreur en Oklaoma"
- "torticol contre Frankenberg"
- "chicago digest"
28 Roxy Minette

Dans le cadre du festival, passerons a Bourge le 12 et
Dans le cadre du festival, passerons a Bourge du 12 au 16 avril 1978:
Alan Stivell, Jean Paul Farré, Louise Forestier, Anne Sylvestre, Steve Waring Graeme Allwright, Areski Fontaine, moustaki, mama Béa, Gérard Pierron Bernard Meulien (spectacle gaston couté) Font et Val, Djamel allam, Alain Moisan, la tete Ailleurs, Pia colombo, Michel Bulher, Gilles servat.



Ciné club de Beffroi
-le 19 à 21H au Beffroi le voleur de cadavres de Robert Wise avec Boris Karloff et Bella Lugosi
-le 26 à 21H au Vox Arc en ciel de Mark Donakoff

~ Fête Artisanale ~
Les 29 et 30 Avril
à VILLAINES LES ROCHERS
- Nombreux artisans au travail. Animation spectacle : CIRQUE ARACADABRA
Musique
Bal
Camping gratuit



(possibilités de réduction aux spectacles en adréant aux printemps de Bourge de réduction SNCF...écrire à la maison de la culture de Bourgeplace Malraux 18021 Bourges cedex

cinémas

SEMAINE DU 4 AU 9 AVRIL

STUDIO: 14H30 19H30
L'argent de la vieille
Luigi Comencini
22h
More
Barbet Shroder
STUDIO 2: 14H30 20H 22H
branchalonne s'en va-t aux
croisades
de Mario Monicelli
avec Vittorio Gassman
STUDIO 4: 14H30 20H
Ne laissons pas les morts
enterrer les morts
: 22h
"Z" de Costa Gavras
STUDIO 3 : 20H
La pluie du diable
de Robert Fuest(Festival Fan-
tastique Paris 77)
22h
American Graffiti (G.Lucas)

SEMAINE DU 11 AU 16 AVRIL

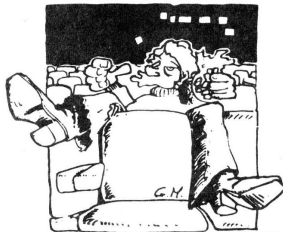
STUDIO : 14h30 20h
Robin des bois
(Errol Flynn Olivia de Havil-
land)
22h
Duellistes (Ridey Scott)
STUDIO 2 : 14h30 19h45 22h
L'argent de la vieille .
(Comencini)
STUDIO 4 : 14h30 19h45
Chinois ,encore un effort pour
être révolutionnaires.
22h
Pierrot le fou (Godard)
STUDIO 3 : 14h30 20h
Jeux interdits (R.Clément)
22h
Quand la panthère rose s'emmêle.
C.N.P. (Cinéma parallèle) les mercre-
dis et jeudis à 20h30.Projections sui-
vis de débats.
*les 19 et 20 avril :
Voyage en capital .
le déracinement social et culturel.
*les 26 et 27 avril :
L'émotion d'un père - Naissance
par le siège - Les yeux de l'enfant.
Naître autrement ?Pourquoi pas sans
violence?

SEMAINE DU 18 AU 23 AVRIL

STUDIO : 14h30 20h
Secrète enfance (G.Seligman)
L'école expérimentale de Bon -
neuil ,Maud Manonni.
22h
Little Big man (A.Penn)
STUDIO 2 : 14h30 20h 22h
Mais qu'est ce qu'elles veu-
lent . (Coline Serreau)
STUDIO 4 :
Le fond de l'air est rouge.
de Chris Marker .
*du vietnam à la mort du Che
(14h30 M.J.S. 20h)
*du printemps de Prague au
programme commun .
(14h30 M.V.D. 22h)
STUDIO 3 : 20h
Pourquoi pas (Colime Serreau)
22h
Duel (Steven Spielberg)

SEMAINE DU 25 AU 30 AVRIL

STUDIO : 14h30 20h
Le miroir (A.Tarkovski)
22h
Annie Hall (Woody Allen)
STUDIO 2 : 14h30 20h 22h
Les pirates du métro (J.Sargent)
STUDIO 4 : 14h30 ,20h
Une sale histoire (J.Eustache)
21h45
Au delà du bien et du mal
(Liliana Cavani)
STUDIO 3 : 19h45
Les tziganes montent au ciel.
(S.Lotianu)
21h30
Woodstock



Le Centre Dramatique présente:une piè-
ce de Loleh Bellon
-Les dames du jeudi avec
avec Susanne Flon Dominique
Blanchard et Françoise Lugagne
au grand théâtre les 18 et 19 avril
à 20h30

A la salle J.Vilar a partir du 25 avril
tous les soir à 21h "l'espace du dedans"
spectacle dramatique chorégraphique et
musical d'après les textes d'Heri Mi-
chaux avec l'atelier chorégraphique
de Tours



Le 20 avril, la boîte à chansons organi-
se un spectacle au p'tit faucheur ,23
rue des cerisiers à Tours avec entre
autres J.M. Bouet,Imad,Patrice Chantale
Pierre-André,J. Bouchard E. Deniau,Bern-
nard,Groussin



Le 21 avril George Groussin donnera
un récital au p'tit faucheur
Le 3 et 4 mai Gibus et Jojo passerons
eux aussi au p'tit faucheur

J'AI ENVIE DE ME BROSSER LES DENTS

Les statues du pré ,
s'entend,devant nos champs
ont changé
elles se sont peintes en violet
mauve.
Tout à l'heure
sûr,leur production
de sourire
de souvenir
les yeux dans le sang
isthme rouille de mes reins
l'ennui / jusqu'à la fascination d'
artiste

CONTROLE :

Bruno Santelli

nous avons ouvert une brèche,

Quand une petite équipe de tourangeaux a créé le P'tit Rouge de Touraine, fin septembre 1975, elle a entamé sa réflexion à partir de deux critiques essentielles :

« Celle du gauchisme organisé qui reproduit les tares que nous critiquons tous chez les organisations politiques traditionnelles, d'une part, et

« La critique de "Libération" où le principe énoncé au départ, "rendre la parole au peuple" s'est transformé par professionnalisme en "parler à la place de..." »

Ce faisant nous savions que de nombreux pièges se tendaient sous nos pieds. D'abord la tentation de l'unification politique qui aurait transformé le journal en "organe de XYZ" si l'équipe restait cloîtrée sur elle-même. Puis la tentation du professionnalisme.

La première tentation était facilement évitable. L'ouverture constante des colonnes du journal à ceux qui voulaient y écrire était là, constante, avec ses limites : nous n'avons vu quasiment personne la première année de fonctionnement du journal et nous nous sommes aperçus que certains, qui ont quelque chose à dire n'ont pas, souvent, ce que l'on pourrait appeler "le savoir écrire". Ce n'est en effet pas facile de vaincre la place blanche, et en se disant de surcroît, qu'il faudrait en noircir plusieurs. D'où l'HENNAURME piège qui nous tendait les bras. Nous aussi nous pouvions très bien nous mettre à écrire à la place de ceux qui avaient quel que chose à dire et devenir nous aussi des professionnels à notre façon. Le renouvellement lent de l'équipe, allié à la structure ouverte du journal permettait dans un premier temps de ne pas tomber dans ce piège.

À force de répéter que le journal n'est pas une structure fermée, au bout de plus de deux années de fonctionnement et de publication quelque peu régulière il fallait bien que quelques uns de nos lecteurs nous prennent au mot ! Et ce qui devait arriver arriva, nous n'élisions pas d'accord ! Dresser la liste des communiqués que nous n'avons pas passés serait trop long.

Toujours est-il qu'aujourd'hui nous sommes confrontés à un problème de censure (n'ayons pas peur des mots) dans le P'tit Rouge. Alors que par ailleurs nous nous faisons l'apôtre de la liberté d'expression, nous censureurs, comme en témoignent les 2 lettres que nous publions ci contre, ainsi que le tract écrit, imprimé et diffusé par Pierre Dumaz, intitulé "Supplément officieux et parrallèle au P'tit Rouge n° 22". Que ce soit "un découpage technique" indiqué clairement dans le cas du texte de Félix Bidé (texte que nous avons trouvé trop long par rapport à la place que l'équipe de fabrication" avait

décidé de consacrer au sujet, mais en contradiction avec un débat que nous avions ouvert dans nos colonnes... et si nous avions reçu une dizaine de lettres contradictoires à souait, qu'aurions nous fait ? ou la décision dans le cas du communiqué du Groupe Biblique Universitaire de ne pas le passer parce que nous n'en voyions pas l'intérêt, au

même titre que tout communiqué émanant de groupes du même style tel qu'éventuel groupe universitaire d'étude de des abeilles. Et bien que nous eussions dans le n° 19-20 : "Nous rappellerons aux diverses associations, MJG, individus... que s'ils désirent annoncer leurs manifestations dans le P'tit Rouge ils nous fassent parvenir avant le 15 de chaque mois leur annonce."



Amis,

Attachant la plus grande importance à l'objectivité dans le débouillage des cerveaux, je suis obligé de vous dire mon regret de votre censure à mon égard dans le n° 22 de ce mois, page 7 pour l'article "Je m'abstiens" qui, je le souligne, répondait à une question de votre collectif dans le numéro du mois précédent.

Il me semblait en effet normal que le négatif affirmé par moi en l'occurrence fut complété de positif exprimant aussi dans sa forme ma conception de la lutte émancipatrice à mener.

Et au surplus je déplore toujours que l'on tronque un texte sans l'accord de son auteur.

Sans acrimonie aucune cependant, puis, qu'une telle pratique semble être passée dans les mœurs de la presse, je vous demande pour le numéro d'avril de bien vouloir publier le passage laissé sous silence, en y ajoutant au besoin vos commentaires défavorables, ou, à défaut, la présente lettre intégrale.

Je tiens en particulier à ce que vos lecteurs sachent que la technique d'action directe non violente qui désarme l'adversaire tout en le respectant dans sa personne est celle que je préconise pour les conflits individuels ou sociétaires à résoudre, afin d'échapper au cycle infernal de la violence. Par ailleurs les deux paragraphes omis de mon texte, afférents à Louis Lecoin font incontestablement défaut à la fin de celui-ci pour sa bonne compréhension.

Croyez à mes sentiments fraternels et pacifistes,
F. Bidé

Si mes souvenirs sont bons,

j'ai dû envoyer un article en décembre à paraître dans PRDT : il s'agissait uniquement d'INFORMATION, pas même de polémique, au sujet de GBU, Groupe Biblique Universitaire de Tours.

Pourquoi n'a-t-il pas été inséré dans la vie des groupes ? Voilà le numéro de Mars, et toujours pas d'articles du GBU. Il n'était pourtant pas encombrant !

Je me suis fait des illusions sur PRDT et son objectivité. Voyant une nette prédominance écologiste, anarchiste, libre penseuse, anti-royaliste etc., etc... je croyais devoir attribuer cette tendance au fait que seul ce type de gens osait s'exprimer dans un canard (dit de) presse libre.

En tant que chrétien - et de plus, en accord avec la plupart de vos articles - j'ai cru trouver dans PRDT le moyen de donner leur place aux chrétiens qui ; eux aussi, ont des choses à dire sur la vie actuelle, même si c'est dans une optique différente.

En conséquence, je conclus qu'il existe un filtrage idéologique au PRDT, un terrorisme "libre-penseur-de-gauche" qui se trouve comme par hasard considérer les chrétiens comme des réacs, ce qui déjà est faux et qui, de toute façon, est injustifiable. La presse libre se doit de publier des articles reflétant TOUT ce qu'elle reçoit, y compris de droite.

Avec tous mes remerciements pour votre aide, et cependant amicalement, en espérant que vous n'avez pas renié vos idéaux, et que, par conséquent, cette lettre portera ses fruits, notamment la publication de notre article.

P. Malidor.

mais

Le mois suivant nous jetions à la poubelle outre le communiqué du GBU, un communiqué du PSU et transformions un avis de la FA ! sous couvert d'anti-électorales! Ça fait beaucoup pour certains, d'où les lettres et autres en-gueulades!

Quand à l'article de Pierre Dumaz, il a été trouvé à l'unanimité des gens présents ce soir là, et en présence de son auteur, phalocrate et insultant pour les groupes femmes et d'autres. Certes, nous n'avons pas de bonne parole à prêcher, nous n'avons pas de recettes ni de leçons à donner, et nous sommes énormément septiques sur un grand nombre de choses. Mais nous vivons dans nos contradictions (Cf celles de notre "feuilletoniste"). Nous prenons de notre temps, de notre énergie, pour fabriquer le journal en temps et en heure. Et ce, alors que pour la quasi totalité d'entre nous, nous refusons un militantisme à outrance, nous refusons que le journal bouffe notre vie affective, professionnelle, culturelle etc... Nous n'avons aucunement l'envie de faire un journal qui ne corresponde pas à nos sensibilités -et les désaccords existants entre les membres du collectif étant compatibles avec nos différentes sensibilités.

Nous nous refusons également à passer des articles qui n'ont aucun rapport avec nous, même avec une réponse de la "rédaction" ("où est-elle? -qui? -la rédaction! -l'ait gaffe, elle est cachée sous la table, tu ne l'avais pas vu?") réponse des gens présents ce soir là, ou du plus courageux, réponse entretenant contre réponse, polémique, système que nous trouvons épuisant, inutile et stérile la plupart du temps.

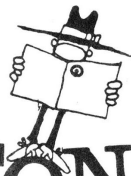
Pourquoi ne pas faire une rubrique Courrier des lecteurs? peuvent demander certains. C'est là, pour nous reléguer la parole des lecteurs, des autres donc, dans une structure figée, institutionnelle comme dans "Libération" justement et garder pour nous "les vrais articles". Là non plus nous ne sommes pas d'accord.

Car c'est collectivement que nous essayons de gérer l'espace libre que nous avons essayé de créer. C'est collectivement que nous revendiquons un certain nombre de choix (le bon choix peut être peut-être pas); Devrons nous pour cela laisser ce pouvoir entre nos mains? Nous avons déjà répondu non, en partie du moins, puisque la structure de fabrication du journal est ouverte. Chacun peut y intervenir... mais nous avons déjà coupé, refusé, perdu des articles. Alors?

Alors même qu'il existe des divergences au sein de l'équipe qui fabrique le journal que vous lisez (veinards) dans votre fauteuil nous faisons partie de tout un mouvement d'idée qui

se développe de plus en plus nettement à côté du militantisme traditionnel. C'est sur ces bases de luttes communes que nous faisons le journal. Aussi, malgré toutes nos contradictions, et malgré notre ouverture, il y a des choses qui ne peuvent pas passer. Nous ne pouvons pas aller en deça de nous même. Nous avons ouvert une brèche dans le monde pourri de l'information, nous essaierons de la maintenir ouverte et de l'agrandir.

CLINTON



Le Clinton est condamné! Le Clinton s'arrête de paraître! Le Clinton, un hebdo covenal d'information. Un journal comme le P'tit Rouge en Cevennes. Il vient d'être condamné à 1000 F d'amendes et 3000 F de dommages et intérêt à payer à Gérard Furnon, plus les frais. Le Clinton est condamné pour avoir publié la vérité. À savoir les témoignages des ouvrières de la CIP, qui ont eu Furnon, le pourfendeur des syndicats, Le Français de Bon Sens, comme patron.

Mais ce n'est pas seulement pour une question d'argent que le Clinton va s'arrêter. Alain André, le directeur de publication du Clinton, s'interroge et a peur. Alain André a peur parce qu'il a été condamné en disant la vérité! "Depuis j'écris avec la trouille et le Clinton ne peut plus être le même: déjà un article sur le textile a été anormalement châté; une interview sur les conditions de travail au Riche Hôtel n'est pas parue. Et personnellement je ne peux ni faire un journal destiné à taire les faits qui risquent de déplaire (il en existe déjà trop), ni prendre le risque d'écrire à 1 million la page."



PARDON....

En ouvrant le P'tit Rouge du mois de Mars, quelques uns d'entre vous ont dû avoir la surprise de trouver plusieurs pages palètes, sinon complètement blanches...

Nous jurons que ce n'était pas voulu, mais ce jour là les machines de notre imprimeur avaient l'esprit ailleurs.

En espérant que les (heureux?) bé néficiers de cet incident technique-indépendant-de-notre-volonté au ont eu le réflexe de sortir leur boîte de crayons de couleur.

Veuillez, chers amis recevoir nos excuses.

le collectif du P'tit Rouge.

Voilà, c'est dur, mais c'est le risque que courent tous les canards d'expression locale qui existent en France.

N.B. : Au vu des 2 passages cités dans le jugement condamnant le Clinton: "...ces six mois, Furnon les avait consacré à récupérer le réseau commercial de la Société Bailleul, les ouvrières de St Christol commençaient à travailler et travaille encore pour des clients obtenus de cette façon..." "...Mais Furnon n'a rien perdu, il n'avait rien versé. Les 100 millions qu'il aurait laissés dans l'affaire (Mi di Libre du 29 avril), c'est faux le syndicat nous l'a confirmé..." on est en droit de se demander ce qui a pu motiver le tribunal pour condamner le Clinton.

Pour mémoire: Furnon patron de choc du textile a viré de son usine de St Christol dans le Gard, les ouvrières syndiquées (CGT) ay rés avoir démantelé la CIP Bailleul dans le Pas de Calais dans le but de récupérer son réseau commercial.

6 on va bientôt avoir besoin d'une secrétaire bilingue bilingue protestataire et tout et tout -----
SPECIAL VILLES JUMELÉES

Une bonne nouvelle, nous venons de recevoir une lettre du "p'tit rouge" fabriqué à Mülheim sur la Ruhr: "Freie Presse Stadtzeitung für Mülheim".

Ils sont d'accord avec nous pour "démasquer tout ce spectacle des villes jumelées" et éclaircir que l'amitié franco-allemande ne peut pas se passer qu'entre le maire de Tours, ce certain Jean Royer et celui de Mülheim, Dieter aus den Siepen. Il n'existe qu'une amitié franco-allemande réelle et c'est la solidarité des peuples". Une nouvelle rubrique donc dans le p'tit rouge alors? A suivre...

FREE PRESSE - Stadtzeitung für Mülheim c/o Hubertus Knabe, Rumbachtal 69 433 Mülheim a.d.Ruhr



VOILA POURQUOI AU LIEU DE BRULER DANS DES MAINS STERILES VOUS PREFEREZ MIEUX D'ALLER PRENDRE UNE VERVEINE AVEC LES VIEUX ET VOUS POILER AVEC EUX SUR LA COMMERIE DE NOTRE MONDE FOURRI.

LA VIE des GROUPES

UN MARCHE D'ARTISANS

Une nouvelle association d'artisans d'art a été créée à Tours: "Les Métiers d'art en Touraine"

Elle regroupe des professionnels artisans et artistes libres dont le premier but a été la mise sur pieds d'un marché permettant d'établir un contact direct et régulier avec la population tourangelles

Ce marché se tiendra place Rabalais, le 2^e dimanche de chaque mois de 8h à 13h, à bientôt, pour le 9 avril

petite annonce

Dans le n° de février du "p'tit rouge de Touraine" nous avons publié un article de taulard sur le viol et plus précisément à propos du procès collectif du Mans contre un violeur. S'il y en a que cela intéresserait de correspondre (sur ce sujet ou autre) avec l'ami-taulard, voici son adresse :

Roger Knobelspiess
matricule 768
54, avenue de Soissons
02400 Chateau-Thierry

ainsi que celle de son épouse, dont vous pouvez lire la lettre dans ce numéro: Jacqueline Knobelspiess, mat 16162 maison d'arrêt, 1 rue de la Motte 76038 Rouen

bonjour Roger et Jacqueline - quand est-ce que vous vous et que ont un p'tit rouge ensemble?

page spécialement buzzoké pour la circonstance et faire plaisir...

BRANCHEZ-VOUS RADIO LIBRE

En vue de la création d'une radio libre à Tours, réunion mercredi 19 avril salle 108 à la fac de lettres à 20h30. Réunion ouverte à toute personne intéressée appartenant à un collectif militant ou non, mais pas pour créer un cartel. Qu'on se le dise...

c'est pas concordé!

Prochaine réunion du collectif de fabrication du P'tit Rouge de Touraine aura lieu le samedi 6 avril au Petit Faucheur rue des cerisiers à 15 heures Et pour finir par un scoop, on y causera du numéro de mai et du numéro d'été.... le cla visttedd a fait gréebe.

VIVE LE F.C.T. qui va pas! nat

ARGENTINE

Un collectif d'information sur l'Argentine s'est constitué à Tours le 23 mars. Son but est:

-D'informer sur la situation en Argentine à la veille de la coupe du monde de football

-De réunir le plus de personnes et d'organisations indignées par la façon dont on bafoue les libertés dans ce pays

-De trouver les moyens pour peser sur le gouvernement du général Videla et d'aider au rétablissement des libertés

Collectif d'Indre et Loire d'Information sur l'Argentine chez Caillé J.P. Le Fresno 37380 Monnaie

ANTI CHASSEURS

Mettez vous du côté du gibier

Connaissez vous le ROC, Rassemblement des Opposants à la Chasse. Créé il y a 2 ans, notre association a pour but la défense des droits des non-chasseurs, la dénonciation des méfaits de la chasse actuelle et de ses 2 500 000 adeptes. Les petits lapins vont être contents

La chasse va bientôt s'ouvrir! Si vous préférez voir un animal qui se tire plutôt qu'un animal tiré, si vous n'aimez pas l'odeur de la poudre, si dans une chasse à courre vous préférez courir avec le cerf... Remuez vous, il faut qu'on soit nombreux. Contactez-moi: Régis Meunier, au p'tit rouge

AAABOOOOONNeeeeeeeZZZ-VWwoouuuuuuuS

NOM _____ 12 n° 40 F MINI
Prénom _____ 6 n° 20 F MINI
Adresse _____
(IL N'Y A PAS DE MAXIMUN !)

LE P 'TIT ROUGE DE TOURAINE
N°CPPAP : 57341
Editions de la Grappe
(Association 1901 - J.O. du 17-02-76)
10 rue Jean Macé 37000 TOURS
Directeur de Publication : D.Mureau
Imprimeur : S.R.T.G. St Cyr / Loire
ISSN : 0338 2133
Dépot légal à parution ;

Aux dames du Boulevard Heurteloup
A tous les vergiférés de la phalange royeriste tourangelle
ce texte,



Putain
je tombe le mot pour toi ce soir
"afin que si mon nom aborde heureusement aux époques lointaines"...
...etc...etc...
Du déjà dit tu sais
ou tu ne sais pas plutôt
Tes pauvres pieds sont noirs de bayer toujours
l'avenue terme et morne sous la lune
Le trottoir est ton radeau
Méduse de dix sacs
et c'est toujours sur le dos que prend fin le voyage
On cherche une petite femme mon amour
Tous les vergiférés les poches pleines sont tes amants au petit quart d'heure
Allez
débate vite et va-t-en

J'ai pas fini ma nuit tu sais
mon mac m'estourbit quand je rentre bredouille
Putain
-très pauvre-
chacun remédie comme il peut aux négligences du Très-Haut
afin de grignoter un peu du pain promis
ce pain promis des litanies
et qui oublie toujours de se multiplier
sur les seuils mauvais de la misère
Venez chercher ici votre amour quotidien
je beurrerai plus gras mon pain de chaque jour
Putain
ma sœur
nombre de gens honnête et qui assidûment
te visitent certains soirs
bien autrement que toi sont suppôts de Satan

L. G.-L.

notre grand
feuilleton :

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI



RÉSUMÉ DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS.....

Ali a onze ans et habite la ZUP de Joué. Entre l'école (avec l'ins-tit sympa) et l'appartement du 4ème étage, il n'y a que les murs gris de la ZUP. Avec ses copains, il ne peut guère s'évader de l'ensemble haché où rien n'est prévu pour lui. Entre le racisme quotidien et latent et ses rêves, Ali essaie de vivre et de découvrir ce qui l'entou-re.
Les gendarmes l'ont arrêté un samedi alors qu'il roulait sur la moby-lette qu'il avait "emprunté" à Alix son voisin. Ali est convoqué avec ses parents par le juge pour enfants. Madame le juge a reçu Ali et l'a admonesté. Elle fait appeler les parents d'Ali.

Les parents d'Ali sont introduits par la griffière chez le juge.

J'ai perdu le contact, je me sens débranché. Oh, ce ne sont pas les scénarios qui manquent : 7 à 2, le score de Bastia qui a vécu son Austerlitz face à Léna avant de vivre son Waterloo à de quoi alimenter les conversations d'un gamin de onze ans. Et puis ce sera le fameux Paris Nice, la première course à étapes, sujet autrement passionnant que les joutes élécha-les qui se livrent sur tout l'espace médiatisé ou médiatisable.
Non, il y a autre chose. Je pense à cette petite conversation avec Ali-ne.

-Qui c'est qui écrit l'histoire d'Ali dans le canard?

-C'est moi.

-C'est bien, ça apporte une autre style, plus littéraire...

Et puis toutes ses opinions de sur-

enchérir ! Pour un peu je me prendrais pour la coqueluche de ces dames. Un coup de frisson dans le dos.

Et Alain qui me disait : "C'est du Eugène Sue de gauche."

Y a bien de quoi paniquer, non !

Et puis ça fait bien deux semaines que je medis qu'il va falloir que j'aille traîner mes guêtres dans la ZUP de Joué pour respirer le même air que mon "p'tit héros". D'autres fois, ça me prend de vagues envies d'en faire un vrai roman à publier "Eugène Sue de gèche" tiens pardi que ça doit se vendre de nos jours. Même que...

Non j'ai envie d'autre chose. Mais quoi ?

Je suis là devant ma feuille de papier à une heure où Ali rêve encore aux sept buts de Bastia... pardi, même que c'est lui Ali, qui les marque ces sept buts, lui en même temps que des milliers de petits

Ali corse, arabe, allemand ou français, de même que tous les fanas du foot - ball qui étaient assis dans leur fauteuil ce soir là. Ouais... ça fait longtemps que moi, je n'ai pas marqué de but pour quelque équipe que ce soit ou que je n'ai pas gagné de Paris Nice ou autre Tour de France en faisant mieux que Pouliord, Anquetil et Mercier réunis. Non, aujourd'hui il m'est plus facile de rêver à un prix littéraire, parce que "Eugène Sue" que je m'empresserais de refuser, parce que de "gèche", et que ça ferait de la pub à pas cher.

Oh est la différence entre Ali et moi : entre ses rêves et les miens ? Tous les autres s'appellent Ali, et moi donc !

Pour l'instant j'arrête là l'histoire d'Ali, puisque je l'ai déjà dit que j'ai plus d'informations "à vous livrer sur la ZUP. Mais j'aimerais savoir ce que vous lecteurs et lectrices du premier feuilleton du P'tit Rouge en pensez. Alors écrivez à Ali, au P'tit Rouge...

FIN peut-être...

P.S. Ce n'est pas cette année que j'aurai mon Goncourt !

JEUNE TRAVAIL

L'ESPRIT COMPAGNONNIQUE

L'esprit compagnonnique c'est un système de comportements qu'un bon compagnon doit posséder. Ce système a un code c'est la règle, petit bouquin écrit pour la bonne marche de la maison.

Les jeunes sont obligatoirement logés au siège de "l'Assoc" et donc sont soumis à cette règle.

La règle précise par exemple, que toute discussion bruyante est interdite, qu'il ne faut pas faire prévaloir tes opinions en quelque domaine que ce soit autre que professionnel. Le gars qui accepte ça vit sur lui-même, renferme ses opinions jusqu'à ce qu'il les perde et les remplace par l'idéologie compagnonnique. Un lapin résume très bien cet état de fait : " Chez les compagnons on ne discute pas, on suit un fantôme de ce qui a existé il y a 100 ans et il faut le suivre sans se poser de questions, sans chercher à comprendre "

Faut pas causer politique, ni des salaires (indirectement tu remets en cause "l'Assoc" puisque c'est elle qui te place dans l'entreprise) mais ça va encore plus loin car "l'Assoc" va t'apprendre à vivre en reformant tes attitudes antérieures à l'entrée au siège; pas de cheveux longs, de chaussures à bout pointu, pas de vêtements trop voyants, etc ...

Il s'agit d'oublier, d'enterrer toutes tes velléités d'indépendance, d'affranchissement, de révolte. Quant aux filles on t'avertit très vite qu'il ne faut pas "t'attacher" puisque sinon ton tour de France tomberait à l'eau, alors comment s'étonner que chez la grande majorité des jeunes de "l'Assoc", on retrouve une mentalité semblable à celle des appelés en caserne, "les nanas ce ne sont que des trous", on tire son coup ou plutôt on en cause beaucoup avec renfort de force beuveries (les arrosages communautaires).

"L'Assoc" ne force personne mais les gars sont tenus par la sécurité de vie et de fric offerte par "l'Assoc". Au siège tu as une vie peinarde, tu payes ta pension et tu mets les pieds sous la table. La vie de famille quoi ! De plus "l'Assoc" se charge de trouver une place pour le jeune, "l'Assoc" prend en charge de A jusqu'à Z le jeune, cela peut être confortable pour beaucoup mais insupportable pour quelques uns. Forger un bon ouvrier, bête et discipliné, l'Assoc c'est la méthode de Bigard : "Chercher à comprendre c'est commencer à désobéir".

Cherches à comprendre et alors on t'emmerderez jusqu'à ce que tu "sauves" à toi de te laisser couler dans le moule compagnonnique sinon la porte est ouverte... Si tu as des problèmes, il faut te défoncer au boulot, à "l'Assoc", "le travail est le remède de tous les maux" Pétain n'est pas si loin, Royer est bien plus près et les relations entre "l'Assoc" et

"C'était au mois de février ou mars 1977 à Tours au siège, rue Littré. Deux jeunes gars avaient volés du matériel à leur patron, du fric à des coteries* et d'autres trucs...

Pour les faire avouer, les gars ont été cognés et puis ficelés sur des chaises, mis dans la salle à manger avec des pancartes où était écrit :

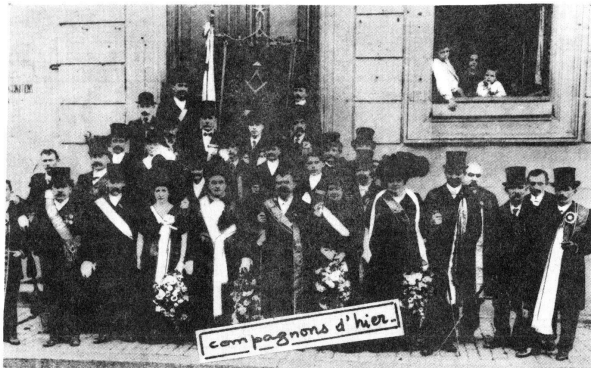
- je m'appelle ...
- j'ai volé ci et ça à mon patron
- j'ai volé tant de fric à untel et untel
- j'ai consommé sans payer dans un tel bar
- j'ai emprunté une voiture à la boîte sans permis
- ...
- j'ai fait ci et ça
- j'ai volé ma tante, mon grand père etc

Tout le monde passait devant eux; un gars ficelé et les yeux pochés, tu comprends tout de suite. Tu as des gars qui ont commencé à lire et n'ont pas été jusqu'au bout, d'autres les regardaient en se foutant de leurs gueules. Ensuite tout le monde a été réuni dans la salle, les gars sont passés devant 150 bédouins en disant : "Je suis un voleur, je ne suis plus digne de ta confiance". 150 fois la même phrase.

Après une lettre explicative aux parents, les gars ont été éjectés du siège, mais pas dénoncés aux flics. Les compagnons laissant le choix de la démarche aux parents.

Le compagnonnage, c'est une société en elle-même, avec son économie, sa police et sa justice intérieure.

Témoignage d'un lapin*.



la mairie sont des meilleures.

"Les compagnons de "l'Assoc" n'ont pas évolué, les choses remontent à loin, très loin, au début les gars débarquaient de leur campagne. Aujourd'hui pas mal de jeunes sortent de CES ou de CET avec l'expérience de la discussion sinon de la contestation. C'est ce qui fera bouger le compagnonnage, pas tout de suite car ils sont trop ancrés dans les traditions héritées" Voilà la conclusion d'un lapin, conclusion provisoire.

*t'as signé
c'est pour
en chier...*

Jusqu'à ce qu'ils deviennent Aspirants, les jeunes sont considérés comme des "invités" dans la maison compagnonnique. A ce titre, ils ont plus de devoirs que de droits.

Ils payent une pension, des cotisations proportionnelles au salaire, sont soumis à la cagnote pour payer les amendes s'ils disent un gros mot ou arrivent en retard; ils se doivent d'acheter le journal de "l'Assoc" et des bouquins parfois plus cher qu'en librairie.

Ils sont "invités" à donner des "aide amicales" aux compagnons qui se construisent leur baraque ... Ainsi certains des Anciens se sont fait construire entièrement (maçonnerie, charpente, couverture) des pavillons par ce travail au noir qui s'il n'est pas obligatoire n'en est que plus fortement recommandé.

Le travail en atelier du samedi est des fois très lucratif pour l'Ancien qui supervise car il revend ensuite la production à des clients en en reversant une part à "l'Assoc".

Malgré le prix de la pension (1000F à peu près par mois) certains jeunes logés à l'annexe du siège de la rue Littré avaient des vitres cassées à leur chambre, un lavabo pour 6 et pas de chauffage durant l'hiver 77.

COMPAGNONS

Absente dans le dernier numéro du "p'tit rouge" la chronique du jeune travail est de nouveau présente avec un dossier sur le compagnonnage et en particulier la situation faite aux jeunes travailleurs dans celui-ci.

Le compagnonnage est un mouvement presque aussi vieux que le monde, les compagnons font remonter sa naissance à la construction du temple de Salomon à Jérusalem, c'est aujourd'hui un mouvement qui s'est organisé en 4 ou 5 associations plus ou moins rivales, associations dont le but est de former des ouvriers très qualifiés et d'entretenir des liens de fraternité entre compagnons. Dans ces 2 pages du "p'tit rouge", nous parlerons de l'une

de ces associations : "l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France" qui a son siège tout rangé rue litrée (il en existe un second à St Symphorien) et regroupe à peu près 150 jeunes en Touraine. C'est cette association qui tient le haut du pavé à Tours du point de vue numérique et "prestige". Les situations décrites dans ces deux pages ne concernent que cette association et la place faite aux jeunes par celle-ci. Autre précision, cet article a été rédigé après interview et nombreuses discussions avec de jeunes compagnons sur ce qu'ils vivent le compagnonnage, ce qu'ils vivent plus ou moins bien, ce qu'ils acceptent ou refusent.

"RENARD"

L'ASSOC...

Le compagnonnage représente pour les jeunes une sorte de promotion, en rentrant à "l'Assoc" ils ont l'espoir de s'élever et d'échapper dans la mesure du possible au travail con et répétitif qui est le lot du plus grand nombre. Mais la réalité n'est pas aussi rose (ni complètement noire d'ailleurs). "L'Assoc" se donne pour but de former des compagnons, de bons ouvriers tant du point de vue moral (l'esprit compagnonnique ...) que professionnel.

LE METIER

Le jeune qui rentre à "l'Assoc" a soit le statut de lapin*, lui il ne connaît rien du métier, ou bien le statut de stagiaire s'il sort de CET avec un CAP. L'âge varie entre 16 et 20 ans. Travaillant la journée dans l'entreprise où il a été placé par le compagnon-rouleur, le lapin ou le stagiaire suit des cours de formation professionnelle chaque soir, cours qui durent entre 2h et 2h30. Le samedi est consacré toute la journée à la formation, moitié de théorie et moitié de travail en atelier. Pour le lapin, la formation est bien plus rapide qu'en CET, c'est la formation "sur la tas" avec ses bons et ses mauvais côtés. Le lapin est sûrement mieux "dégrossi" au travail de chandelier ou d'atelier que le gars de CET mais il n'empêche que ses bases techniques sont limitées et d'autant plus limitées que le boulot qu'on lui donne est con. De plus le lapin ne bénéficiera pas d'un enseignement des matières générales (français, maths ...)

Pour ceux qui sortent de CET et entrent à "l'Assoc", c'est la stagnation, rien à apprendre qu'ils ne sachent déjà, ils végètent.

"L'association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France" est une association reconnue d'utilité publique, elle bénéficie ainsi de nombreux avantages et facilités de la part de l'état. Cette reconnaissance d'utilité publique a été faite en 1943 par Pétain; cet épisode plutôt trouble de l'histoire récente de cette association n'est pas pour mettre particulièrement à l'aise les compagnons de "l'Assoc". Quand on l'évoque. Sujet tabou.

Association "à but non lucratif", cela est loin d'être évident quand on voit les nombreuses subventions que lui reverse l'état, subvention selon le nombre d'apprentis ce qui permet à l'association de rembourser le patron de 50% du salaire de l'apprenti d'où la facilité de "l'Assoc" à caser ses arpettes, d'où un argument publicitaire percutant pour attirer de nouvelles arpettes et ainsi multiplier le montant de la subvention. Subvention de l'état pour tout achat de matériel. Subvention aussi selon le nombre d'apprentis présentés au CAP et d'ouvriers présentés à la "promotion ouvrière".

"L'Assoc" est organisée en corporations de métiers (maçons, charpentiers, etc) qui tiennent congrès une fois l'an et en "Assises Compagnonniques" qui sont le rassemblement des compagnons responsables de chaque département.

Les décisions importantes de l'association sont présentées et doivent être approuvées par les ministères de tutelle (Ministère du Travail ou des Finances ou de l'Education Nationale). Les liens entre "l'Assoc" et l'état sont donc étroits. Intimité que ne semble pas troubler les abus en cours dans "l'Assoc".

lexique page 15

Jusqu'à ce que les lapins ou les stagiaires ne deviennent aspirants* (ce qui dure 2 ou 3 ans) c'est à dire qu'ils soient adoptés par les compagnons et entament leur tour de France, donc jusque-là, la réputation de formation de "l'Assoc" est largement surfaite. C'est le sentiment de beaucoup de stagiaires et lapins rencontrés.

Aspirant, le jeune va entamer son tour de France qui durera 5 ou 6 ans et là les possibilités sont plus intéressantes mais limitées dans la mesure où il s'agit de tomber à chaque ville dans la bonne boîte, celle où le boulot sera intéressant.

Après son tour de France, l'Aspirant fait son "chef d'oeuvre" comme quoi il prouve son "accomplissement professionnel", il devient alors compagnon et sédentaire.

De fait à "l'Assoc", la formation n'est pas plus mauvaise qu'autre part (CET, CFA) mais pas meilleure non plus. Tout compte fait il n'y a pas de quoi en faire un plat et le mythe "compagnonnique" largement répandu aux portes des CET par le soin de la propagande de "l'Assoc" repose sur bien peu de choses.



LA CROIX ROUGE VOIT

Le penserais-tu, l'école d'infirmiers(es) Croix Rouge de Tours, est en lutte active contre :

- la direction de l'école
- la direction de l'hôpital
- les lois régissant les conditions d'études.

Dès leur entrée, les élèves ont un cours de morale, sur l'attitude à tenir en stage et à l'école : "obéis, travaille et tais-toi".

Aucune possibilité de contestation sans répressions. La direction et le conseil technique entretiennent un climat d'insécurité perpétuel : une mise à la porte est si vite arrivée !

Les études ne sont que bachotage, classements, notes, pertes de temps (cours inadaptés), obligation d'un certain nombre de présence, à l'école, présence vérifiée par appel ou non. Tout vient d'en haut. Les notes étaient envoyées jusqu'à maintenant aux parents. La place de l'élève est à son bureau au travail dans un service, à l'hôpital, où, souvent l'été, elle remplace l'infirmière. Ceci au grand bonheur de l'hôpital qui ne lui donne pas un rond (contrairement à une circulaire du ministère de la santé)

D'autre part l'élève infirmier n'a pas le droit à la maladie (15 jours d'absence sont permis en 28 mois d'études). Toutes les autres absences sont à rattraper (1 heure de retard se doit d'être récupérée par 5 heures de stages).

Des incursions sont aussi faites dans la vie privée. Ainsi il est recommandé de ne pas "agrandir" sa famille, durant les études, de ne pas avoir trop d'activités extra-scolaires.

-attitudes quelques peu négligées en stage
-et absence de motivations

A la suite de ces renvois, les autres élèves par solidarité, décident de boycotter les cours. Fait banal en soi, mais prenant une ampleur différente à la Croix Rouge-Fondation internationale, tenant à conserver sa prestigieuse réputation.

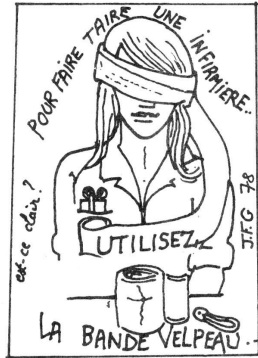
Ces renvois ont autant consternés que révoltés, et ont permis à tous les élèves de se réunir et d'oser agir. Alors de nombreux problèmes ont été mis à jour. Un essai de discussion fut tenté avec la direction, mais le résultat fut décevant.

...Mais les élèves ne veulent pas en rester là, elles ont élaboré une liste de revendications :

- représentation des élèves au conseil technique (l'élève accusé qui est ainsi son propre avocat plaide une cause perdue d'avance)
- paiement des stages à temps complet
- non récupération de la *1/2 h de déjeuner
- transport gratuit
- encadrement réel en stage
- enseignants motivés et compétents etc...

tu vois, les élèves infirmières ne comptent pas que des gentilles petites filles de bonne famille, ou des héroïnes de Slaughter.

-DES ELEVES-



Dernièrement, à la suite d'un conseil technique, deux élèves de seconde année, furent "priées de mettre fin à leur études", à 10 mois du diplôme d'état. Les motifs invoqués :

- moyenne insuffisante (autour de 10)

LES LYCEENS DE CHINON AUSSI

"Comment d'une soupière renversée, on en fait tout un plat, qui par la suite donne lieu à une grève au Lycée Rabelais."



Le jeudi soir 9 mars deux jeunes filles entrent en courant dans la réfectoire, bousculant une élève qui tenait une soupière dans les mains. Et FLITCH...de la soupe gicla sur une surveillante qui est "brûlée" à une main

et légèrement au cou. Rapport à Mme le Censeur, engueulade le lendemain, et tout semble terminé. L'incident est clos...non! car le lundi matin, les 2 filles sont "renvoyées", ou plutôt à près des tractations pressions, les parents les retirent du lycée, car elles sont renvoyées de l'internat par le proviseur (Mr Emile BOYSSSET) et elles habitent à Joué les Tours (50 km).

La grève des lycéens est immédiate et MASSIVE (550/600 élèves). Dès le lundi 14h ils s'installent dans la cour. Malgré les menaces, les élèves tiennent bon, soutenus du bout des lèvres par l'ensemble des professeurs. La grève est discutée et reconduite (jusqu'à ce jour mercredi 8 mars) en Assemblée Générale tous les jours et un cahier de revendications ouvert.

*Nous protestons en premier lieu contre l'ARBITRAIRE du proviseur qui vide quand il veut, et sans en référer à qui que ce soit, les têtes qui ne lui reviennent pas.

*Nous protestons contre le climat militaire qui pèse sur l'établissement (et qui concerne élèves, profes-

seurs et agents) depuis l'arrivée de Mr Boyssset.

*Absence totale de dialogue.

*Nous protestons en commun avec les élèves du CET (qui mangent et dorment au lycée) contre la qualité de la nourriture.

*Nous demandons à refaire le règlement intérieur qui nous est imposé, puisque nous délégués ont tous voté contre, mais ont été mis en minorité par les adultes. Ainsi, tous nos délégués ont démissionné.

*Et comme en fin de compte, la base de toutes (ou presque) nos revendications rejoint le cadre des réformes académiques, voire nationales (Haby, Seignoux ...) concernant le premier cycle (y compris les CET), le second cycle et les facs, et dont nous avons apprécié tous les avantages au bout de 6 mois, nous lançons un APPEL A LA GREVE à tous ceux qui se sentent concernés. Merci d'avance. (Grève contre les réformes)

"Commission de relation avec la presse" du lycée Rabelais à Chinon.

LES HOSPITALIERS EN LUTTE

Depuis quelques semaines de nombreux hopitaux de la région sont en grève, notamment Romorantin depuis le 13 février, Blois depuis le 3 mars, Orléans, Bonneval, Vendôme, Chateau Renault etc... Tours démarre l'action, 2 jours de grève ont déjà eu lieu les 22 et 23 mars. Ces actions ont pour origine l'attribution à certaines catégories de personnel hospitalier d'une "indemnité spéciale de sujétion".

Dans la région parisienne le personnel des hopitaux perçoit depuis plusieurs années une prime mensuelle correspondant à 13 heures supplémentaires. C'est un acquis historique maintenant le salaire antérieur à l'occasion de réduction de temps de travail survenues en 1968.

Réclamé depuis par tous les syndicats cette prime a été étendue en 1975 aux hopitaux de l'Île de France.

Les élections survenant, Mr Barre dès le 1er février 1978 a accepté de mettre en route le paiement de cette prime (une partie seulement, 3 h au lieu de 13) aux hopitaux de province en excluant les personnels administratifs et techniques. D'autre part certains personnels comme les infirmières ne se verront accorder que sous certaines conditions, comme le non-déficit de la Sécurité Sociale à la fin de l'année.

-le remplacement des agents en congés, maladie, maternité, syndicaux...

Dans un hopital il est très difficile de faire grève car nous devons assurer les soins et la sécurité des malades. Le taux d'absentéisme du personnel pour maladie est de 6%, ce n'est pas un hasard, c'est la conséquence d'un surcroît de fatigue lié au manque d'effectifs qui provoque l'augmentation des cadences de travail.

Lorsque nous réclamons l'embauche de 500 agents au CHR, ce n'est pas par d'imagologie, nous pensons que c'est un minimum pour assurer des soins de qualité.

Aujourd'hui nous frisons la catastrophe, ce sont les travailleurs hospitaliers et hospitalisés (la population) qui sont les victimes d'une politique d'austérité qui applique la direction hospitalière sous l'autorité de Mr Royer président du conseil d'administration du CHR appliquant à la lettre les directives ministérielles.

Personne ne peut contester ce que nous disons, à preuve la lettre envoyée par l'ancien directeur général à la Préfecture en 1976 se dégageant de toutes responsabilités en cas d'incidents graves dans les services dus au manque de personnel.

gation a demandé audience à Mr Daveau directeur :

-il n'a pris aucun engagement

-le seul point positif, c'est qu'il considère que les personnes qui ont assuré les soins et la sécurité doivent être payées.

Cette prise de position sera à faire confirmer par la direction du CHR. Le jeudi 23, plusieurs centaines d'hospitaliers, près de 1 millier, ont participé à Orléans à la manifestation régionale CPPT-CGT des hopitaux en grève de la région : Chartre, Dreux, Bonneval, Orléans, Fleury, Blois, Romorantin, Vendôme, Tours, Chateau Renault, Bourgueil et des hospitaliers de Bourges.

Au cours du meeting qui a suivi, chaque délégation a exprimé le point de la situation dans son établissement et les formes de lutte adoptées.

-réduction de cadences dans les buanderies

-cuisines assurant seulement les repas des malades

-services soignants : sécurité et soins assurés par un service minimum limitant le ménage

-soins gratuits dans les consultations extérieures, aucun papier destiné à la facturation n'est rempli.

Dans de nombreux établissements le soutien financier est organisé auprès de la population, des entreprises et par des galas et des bals de soutien. A Fleury le syndicat de psy (internes et médecins) est en grève comme le personnel.

A Orléans 30 médecins ont signé une motion de soutien.

D'autres actions ont été prévues pour étendre et coordonner la lutte au niveau régional et national.

A 18 h une délégation a été reçue à la préfecture de région. La lutte engagée n'a été prise. Les cahiers de revendications seront transmis. Quant aux "13h" c'est un problème national qui sera étudié par le ministère qui se formera le 4 avril !

Pendant ce temps là, à Tours, une délégation a remis au président du Conseil d'administration du CHR (Royer) les pétitions signées par le personnel demandant le paiement des 13 h pour tous, tout de suite.

Pour Royer, il suffit de s'en tenir à l'arrêté de Barre du 17-2-78 étendant à tout le personnel (administratif technique et directeur), mais en fait la décision prise par le CA devra obtenir l'aval du préfet et de la DASS, puis celui du ministère... et pas avant le 4 avril. Le CA s'est rangé derrière lui sans plus de discussion. Il a également décidé que les porteurs de badge, du moment qu'ils avaient assurés les soins et la sécurité, n'auront pas de retenues de salaires. Jeudi soir l'AG des hospitaliers a décidé de poursuivre la lutte en suspendant la grève active.

Des syndicalistes, le 24 mars au soir après l'AG.



manifestations
Régionales
à ORLÉANS
à BLOIS →

C'est cette discrimination entre la région parisienne et la province qui a été le détonateur des actions en cours. Les grévistes demandent le paiement des 13 heures supplémentaires, pour tous et tout de suite, sans distinction de catégories professionnelles et sans délais ou conditions. Cependant dans tous les hopitaux les autres revendications sont prises en compte localement.

Telles que : -augmentation des effectifs

-relèvement des salaires

à 2500 F.

A Tours, déjà de nombreux services ont organisés leurs formes de lutte :

-travail minimum (peu ou pas de ménage)

-soins gratuits (examens pratiqués sans établir de titres de recettes)

-port de badge "je suis gréviste mais je soigne les malades"

Comme nous assurons la sécurité et les soins, le port de ce badge constitue pour beaucoup le seul moyen de manifester leur mécontentement et leur solidarité.

Le mercredi 22 à 15 heures à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale une importante délé-

Le bon sens pratique.



Avec la
prime
d'habillement
Une belle
cravate
bien solide!

Le bon sens près de chez vous.

Un grand changement dans le domaine de la cravate. Désormais, vous pouvez bénéficier au Crédit Agricole des nouveaux prêts conventionnés avec les nouveaux PMA. Il ne vous reste plus qu'à chercher la cravate principale de vos rêves. Demandez au Crédit Agricole la brochure sur ces nouveaux prêts.

V'là que les moutons i's sont mis à bêler! (qu'dirait Gaston Couté.) Les seules grèves qu'ait connu le Crédit Agricole depuis des années ne dureraient jamais plus d'une journée (fallait bien utiliser le droit de grève, même symboliquement...)

Pourtant les travailleurs du Crédit Agricole ne sont pas les plus mal payés. C'est vrai. Alors une grève pourquoi?

Officiellement les revendications portaient sur un rattrapage du pouvoir d'achat 1977 (dénonciation tardive du plan Babare) et diverses augmentations, dont une prime d'habillement (qui a fait rire).

CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'INDRE ET LOIRE

Je ne m'entendrai pas sur les mille et une péripéties de cette grève. A noter seulement l'intervention des flics à Richelieu pour disperser les grévistes. Cette savante manœuvre n'a eu pour effet que d'exciter les grévistes restés calmes jusque là (...). Autre moment épique et décisif quand à Langeais 150 grévistes ont encerclé le directeur et le président du Conseil d'Administration. Après 1 heure de débat dans la rue, ces messieurs se sont vu dans l'obligation de négocier le jour même ce qu'ils voulaient négocier 8 jours plus tard!

De cette grève, les seuls faits qui présentent un intérêt sont la remise en cause du pouvoir patronal et des rapports employés-cadres et cadres - direction. Ce sont d'ailleurs les problèmes existant dans ces rapports qui sont les véritables causes de la grève.

Le mot d'ordre de grève ne pouvait pas passer avec ces revendications là, (dommage, mais les employés de banques ne sont pas des foudres de révolution!)

Se servant du prétexte fric, cette grève a su montrer les vrais causes. Tout d'abord un ras le bol des employés et des délégués qui doivent SUBIR un nouveau patron en fonction depuis un an et demi. Mutations autoritaires, jeu du "m'as-tu-vu", en refusant systématiquement le dialogue.

Savez-vous comment est géré le Conseil d'Administration? A l'issue de cette grève, les employés qui cro-

yaient le savoir ont des doutes. Il est apparu évident que le directeur (Y. Catecloux) ne faisait que répéter ce que lui soufflait M. Esnault (président du Conseil d'Administration, notabilité agricole de Ste Maure, présentant le profil parfait de l'orateur-goinfreur-videur de bonnes bouteilles).

Ce bonhomme a même dit: "Je me fiche des clients du Crédit Agricole." (même s'il l'a dit en essayant de rire pour faire une mauvaise plaisanterie, cela en dit long sur sa véritable conscience.)

Tout ça, c'est la petite histoire. Moi je suis un employé du Crédit Agricole qui est loin de se réaliser dans son travail et qui s'ennuie à longueur de journée. (autant qu'une bonne majorité des employés de toutes sortes.) Faut bien gagner sa croûte. A l'embauche pourtant on vous tape sur l'épaule et on vous dit: "Vous avez une mission à remplir dans la qualité des rapports humains que vous aurez avec le client." (engagez-vous qui disaient!) Allez faire la queue à un guichet de banque ou à n'importe quel autre guichet et évaluez la valeur du rapport humain. Zéro! et souvent en dessous de zéro quand le client et l'employé s'engueulent! (P.T.T., Sécu, etc...)

Et ça pourquoi? Parce que l'employé pourrait améliorer le contact humain si les tâches répétitives, abrutissantes étaient abolies. Mais les patrons prennent seuls les décisions pour améliorer un travail qu'ils ne

font pas. Résultat: ils améliorent que dalle en dehors de la rentabilité. Les rapports humains, ils s'en foutent, au Crédit Agricole comme ailleurs.

Moi je dis aux employés "ne comptez que sur vous. Cherchez les solutions à vos problèmes et vous les trouverez. Si les patrons n'en veulent pas, alors virez les!"



Les cadres quant à eux sont les personnes les plus mal à l'aise à l'issue du conflit. Ils se sont tous déclarés solidaires des employés?!? (il leur a tout de même fallu quatre jours pour annoncer ça) Ils ont versé du fric à une caisse de "solidarité" aux grévistes. Et bien sûr, pas un seul n'a fait grève. Suprême calcul: ces gens là se vendent et rachètent leur conscience. Combien d'employés seront dupés?

En attendant d'avoir, j'ai brossé mon petit costume, ciré mes pompes, et repassé ma belle cravate. Couic!

(prochain épisode: LES MEMOIRES DU PENDU)

.....COURRIER SUR LE VIOL:.....

une femme,

SUITE A LA PAGE OUVERTE COURRIER SUR
LE VIOL DANS LE NUMERO 21, NOUS AVONS
RECU CETTE LETTRE QUE NOUS PUBLIONS
A LA SUITE DES AUTRES CONTRIBUTIONS.

"Considérant que l'emplacement
'une femme' est resté muet, je vous
envoie, en tant que femme prisonnière,
mes réflexions sur la criminali-
sation du viol..."

Ayant pris connaissance du point de
vue de Pascal A (un gocho) et des ré-
flexions de Roger K (un taulard) je
vous adresse les mèmes sur la cri-
minalisation du viol.

Même tête de la charette viol=crime
passible de la Cour d'Assises, Serge
Boinet vient d'être condamné par cel-
le de Montpellier à 8 ans de réclu-
sion. Le funeste convoi poursuit son
petit bonhomme de chemin, avec à sa
tête des femmes venant, misérables
victimes-bourreaux, demander des
comptes quant à la valeur qu'elles at-
tachent à leurs fesses, et se mettre
sous la protection d'une justice pa-
triarcale qu'en théorie, mais en théo-
rie seulement, elles dénoncent! Sans
gêne ni honte, ces mêmes femmes soi-
disant "libérées" se prêtent, à
corps et à cris être "en lutte"...
(d'où l'éclosion effective de divers
mouvements féministes qui fleuris-
sent en ce moment : groupes femmes,
presse femmes, etc...) Pas une cepen-
dant ne considère qu'elle a été PRO-
GRAMMEE dès la petite enfance pour
jouer tel rôle plutôt que tel autre
dans la vie sociale. On commence le
grand jeu par le hochet de la poupée,
dans le camp d'en face ce sont les
billes et les indiens. On poursuit
tout doucement à l'âge scolaire par
la séparation des sexes (classes de
filles et classes de garçons) et par
les manuels où l'on montre maman dans

sa cuisine, derrrière son fourneau
ou au chevet de l'enfant malade, tan-
dis que papa plante un clou, con-
duit la voiture ou lit le journal da-
ns un fauteuil. A cette éducation diri-
gée dès le berceau vient s'ajouter
plus tard et toujours dans la même
foulée la morale de la sacro-sainte
Eglise, qui recommande à la femme
de n'ouvrir les jambes QUE pour le
fiancé, le petit ami ou le mari et de
n'exister sexuellement que pour le
repos du guerrier. Qu'est ce que le
viol, sinon l'acte sexuel pratiqué
par un être qui n'est ni le fiancé,
ni le petit ami, ni le mari? Ces vio-
leurs potentiels quant à eux prati-
queront impunément ce que d'autres
paieront en années de prison!

ce domine au hasard des Cours d'As-
sises, il me faut croire que oui...
Vous venez par votre "lutte" de don-
ner 8 ans de réclusion... Pour subir
depuis 1 an le régime carcéral et ses
conséquences, dont l'éventail est lar-
ge, permettez moi de vous dire que
cette peine de 8 ans est une monstru-
osité. Féministe de nature mais cons-
ciente avant tout, les procès des
violeurs aux sentences aussi lour-
des se chiffrant tout d'abord en an-
nées de prison, de brimades, de souf-
frances et d'humiliation me hérissent
D'autant plus qu'ils sont pratiqués
sous la houlette de femmes qui soit
disant "s'éveillent"(sic) et ne sor-
tent de leur ghetto que pour atta-
quer, réprimer, demander châtiment



Aux pseudos conscientes qui consoli-
dent ainsi leurs chafnes tout en cri-
ant bien haut qu'elles s'en libèrent
je dis: prenez tout d'abord conscience
de l'exploitation de votre vie entiè-
re. Vendre son existence au travail (par
exemple) ou au chômage, est-il moi-
ns important pour vous que l'exploita-
tion de votre vagin? Celui-ci est-il
plus important que votre existence?
Si je totalise les années de prison
qui ont déjà été distribuées dans

devant la blanche hermine pour un
acte sexuel qu'elle trouveront tout
à fait normal d'accomplir avec le
violet de leur choix... dans la lé-
galité de l'habitude.
Si c'est votre "lutte" : des années
d'enfer carcéral qui tombent, qui tom-
bent et qui n'en finissent pas de tom-
ber, alors laissez la tomber! Reprenez
chiffons et plumeaux, et gardez - vo-
us bien de vous REVEILLER. "

Jacqueline K.

trouvé dans une rouille

RAE VALVEIN

MA PUCE
COMME TU NE TRAVAILLES PAS
TU POURRAS NETTOYER ICI
CHK CE N'EST PAS
PROPRE. JE COMTE SUR
TOI
JE N'AI RIEN A TE DIRE
JE TE QUITE CELUI
JE TE T'AI ME
QUI (?) T'AI ME
JE T'EMBRASSE
JE T'EMBRASSE

MA PUCE
J'ESPERE QUE TU VAS TRA-
VAILLER AUJOURD'HUI. IL
NE FAUT PAS ECOUTER
CE QU'ILS RACONTENT LES
AUTRES.
ENFIN JE PASSERAI VOIR
SI TU M'AS ECOUTE
JE COMTE SUR TOI
J'AI CONFIANCE NE ME
DEÇOIT PAS.
JE TE QUITE
JE T'AI ME

MA PUCE
JE VIENS TE CHERCHER AU
BOULEVARD A 8H.
TU M'ATTENDS DEVANT DU
TU M'ATTENDS LES VELOS
VOUS GAREZ BIEN FORT.
JE T'EMBRASSE QUE CELA IRA
ET J'ESPERE QUE CELA IRA
MIEUX CE SOIR A TOI
CELUI QUI PENSE A TOI

DES OBEISSANCE

à propos de l'armée

A Tours une soixantaine de personnes ont envoyés cette lettre si vous voulez vous joindre a eux écrivez a A.GIRAUD 17 rue camille desmoulin 37000 tours

Monsieur le Président de la République,

Le décret d'utilité publique concernant l'extension du camp militaire du Larzac vient d'être reconduit.

A l'appel des paysans du Larzac le 14 août 1977 aux Acastoux, nous réaffirmons notre détermination à soutenir leur lutte contre l'extension et la multiplication des camps militaires, en soustrayant et en leur reversant 3 % au moins de nos impôts et (ou) en incitant d'autres à le faire.

Plus globalement, ce geste s'inscrit dans une protestation de l'utilisation qui est faite de notre argent par la Défense Nationale:

*elle poursuit des essais nucléaires dangereux pour les populations

*elle entretient une industrie militaire qui nous place dans les premiers rangs des marchands de canons du monde; nous dénonçons les ventes d'armes aux gouvernements des pays en voie de développement qui font obstacle à la libération de leurs peuples.

*elle entretient une armée, instrument de l'impérialisme français, mais aussi de la répression quand elle brise les grèves; elle embrigade la jeunesse et lui apprend à se soumettre pour mieux l'intégrer au système capitaliste (service à 18 ans, risque d'un service civique mystificateur, etc...)

*elle considère tout civil comme un militaire en puissance par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

Nous contestons la répartition actuelle du budget national, où le poids des crédits militaires restreint des postes prioritaires; ces postes dépassent les chiffres officiels si on tient compte des implications militaires de secteurs comme ceux de la recherche, de l'industrie nucléaire, l'informatique...

Nous sommes partie prenante des recherches de tous ceux qui veulent une authentique défense populaire.

Nous considérons donc la lutte des paysans du Larzac comme fondamentale parmi les luttes pour la démilitarisation au plan national comme au plan international: objection de conscience, insoumission, renvoi de papiers militaires.

Nous reversons donc ces 3 % de nos impôts directs aux paysans du Larzac (à l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac)

Nous connaissons la gravité de ce geste illégal, et nous en connaissons les conséquences possibles, mais nous refusons de nous faire complice d'une politique que nous désapprouvons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre profonde détermination.

répression encore
et toujours!



Thierry Euzenat, insoumis total depuis 1976 vient d'être arrêté en Aveyron au mois de Février. La date de son procès n'est pas encore connue. Incarcéré d'abord au camp de Souge, près de Bordeaux, il a été transféré au camp militaire de Gragnan. Une profonde conviction non-violente motive son attitude.

Si vous voulez lui écrire:

Thierry EUZENAT
Maison d'arrêt
n° 6erou 6.25 cellule 313
17 rue du petit Chouiney
33170 Gragnan

Et pour tous contacts et soutien, écrire à :

AUGER P. et LIVEBARDON JY
10 Place du Grand Marché
37000 TOURS



La cigogne toujours en rogne!

Le comité de soldats de la base aérienne 705 de Tours vient de sortir le 24^e n° de son journal "La cigogne en rogne". En cette période post électorale ils (les appelés) trouvent important de se faire entendre à nouveau; ils s'inquiètent du fait que l'armée connaît actuellement une sérieuse reprise en

main, justifiée par un prétendu terrorisme (multiplication des grades, intensification des contrôles, instruction militaire renforcée).

Ils réaffirment en outre leur lutte pour obtenir le droit d'expression et d'organisation dans les casernes.

Le comité de soldats de la BA
BA 705



objection

(Loi n° 71-424 du 10 juin 1971)

Section III — Objecteurs de conscience

Art. 41. — Les jeunes gens qui, avant leur incorporation, se déclarent, en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques, opposés en toutes circonstances à l'usage personnel des armes, peuvent satisfaire aux obligations du service national dans les conditions prévues par la présente section, soit dans une formation civile assurant un travail d'intérêt général, soit dans une formation militaire non armée.

« Nul n'est censé ignorer la loi »

Cette loi existe depuis 1963 (merci Lecoin). Mais en 1972 les objecteurs sont affectés autoritairement pour la majorité à l'Office National des Forêts, dans les bureaux d'aide sociaux, et au secrétariat d'état à la culture. Face à cela ils s'insoumettent, ils sont aujourd'hui 2500. Mais devant le nombre chaque année grandissant, la répression s'est abattue. De 1974 à 77 il y a eu environ 30 procès, avec des peines allant de la relaxe à un an de prison avec sursis. Mais depuis le mois de septembre 1977 il y a eu 80 procès d'objecteurs avec un durcissement des peines. Dernièrement un objecteur a été condamné à 3 mois de prison ferme. Ceci est d'autant plus révoltant que le décret régissant les affectations autoritaire est anticonstitutionnel.



Ce décret, signé par Pompidou, Messmer, Debré, Plevin, Chirac, interdit aux objecteurs de s'absenter sans autorisation de leur lieu de travail. Ils peuvent être obligés de résider dans des limites géographiques déterminées. Ils n'ont pas le droit de participer à une activité ou à une réunion à caractère politique ou syndicale. Ils doivent obtenir l'autorisation du ministre de l'agriculture pour pouvoir évoquer des questions politiques. Toute manifestation collective, toute cessation concertée de travail sont interdites.

Art. 42. — Les jeunes gens qui souhaitent se voir appliquer les dispositions de l'article 41 doivent adresser à cet effet au ministre chargé de la défense nationale une demande assortie des justifications qu'ils estiment utiles.

Art. 48. — Les jeunes gens affectés à une des formations prévues à l'article 41 sont astreints à une durée de service actif égale à deux fois celle accomplie par la fraction de contingent avec laquelle ils ont été incorporés.

Art. 50. — Est interdite toute propagande, sous quelque forme que ce soit tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente section dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires.

Toute infraction aux dispositions du présent article sera punie d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 400 francs à 10 000 francs.



Manifestement toutes ces dispositions sont des atteintes à la liberté d'aller et venir, à la liberté d'association, à la liberté d'expression et une interdiction pure et simple du droit de grève. Et il n'y a qu'une loi et non un simple décret qui peut se permettre de restreindre les libertés individuelles. La condamnation des objecteurs inconnus découle directement du décret de Brégonçon, puisque c'est ce texte qui prévoit l'affectation à l'Office National des Forêts; destination qu'on reproche aux objecteurs de ne pas avoir atteint. Or un juge en correctionnel peut apprécier la légalité d'un décret si le tribunal considère qu'il n'est pas conforme à la constitution, il ne peut pas condamner le prévenu.



Si l'objection vous intéresse...

Il existe différentes manières de faire une demande de statut d'objecteur. Tout d'abord précisons que nous n'avons qu'un mois pour faire cette demande. Elle doit se faire un mois et demi environ avant la date d'incorporation au service national. On peut aussi l'envoyer sa demande en même temps que l'on réside son sursis. Ceci dit on peut l'envoyer tout seul comme un grand ou collectivement avec des personnes de la même région (comme l'on fait une dizaine de personnes récemment à Tours, récemment à Tours) ou encore suivant l'opération 20, c'est à dire en recopiant simplement les termes de la loi dans sa demande. Si vous optez pour cette manière contactez le C.L.O. Cherbourg:

Robert HAZARD
Les Asselins Diguville
50440 BRAUMONT HAGUE

Pour plus de renseignements écrire au C.L.O. Tours 10 rue Jean Macé TOURS OU venir à l'une de leur permanence le lundi de 18 à 19 H à la même adresse. sans pendant les vacances. Vous pouvez aussi lire l'objection que vous trouverez à la Librairie Franco-Anglaise ou à la Librairie du Petit Rouge de Touraine.

LEXIQUE des pages 8 et 9

Le compagnonnage, société en elle-même, a ses usages (douteux, quelquefois) et son code, son langage propre. Voici donc la traduction des quelques appellations relatives à la hiérarchie sévère de "l'Assoc" :

lapin : c'est l'apprenti ou l'arpette stagiaire : le titulaire d'un CAP et qui sort de CET

Aspirant : 1° degré de la hiérarchie compagnonnique.

Compagnon : c'est l'aspirant ayant réalisé son chef-d'œuvre après son tour de France

Coteries : c'est l'ensemble de tous ceux qui touchent au compagnonnage et par extension les compagnons de travail.

fleur de la boue

-civile deservi
tu décharges à loisir

l'aurore de tes joues
tu te prends dans les mailles

dans l'ocre de la boue
Ah il n'est rien qui aille

à la peinture d'un clown
et ta voix n'est qu'un souffle

tu es

pareil

au temps qui dure

agrippé à l'azur

mots

des lisses yeux

entrave resurgie

des songes de

moi jadis

je ne suis

pas ocre

je suis OCRE

je CRIE

je m'habille

et l'œil et l'œil de nacre
vaguement bleu

je viens CROQUER ta vie

je suis pareil

au temps qui dure

et ma voix n'est qu'un souffle

agrippé à l'azur



l'azur ce n'est pas le soleil
qui pénètre la mer

c'est tout l'espace
c'est tout l'ESPACE l'azur
entre soleil et mer
l'azur c'est ça c'est sûr

c'est sûr

l'azur...